

## **PROTOCOLE DE DISPENSES ET ALLEGEMENTS** **ANNEE 2012-2013**

PROTOCOLE SUR LES ENTREES EN FORMATION RELATIF AU CNC MJPM, MENTION MJPM  
POUR LES ETABLISSEMENTS DE FORMATION HABILITES DANS LE NPDC  
SCHEMA REGIONAL PAR DOMAINE DE FORMATION DU CNC MJPM, MENTION MJPM

La dispense peut être accordée au regard des diplômes obtenus en formation initiale. Le programme doit alors correspondre au programme du module de formation concerné.

Les dispenses pour certains modules sont de « droit », selon des conditions de diplômes et selon, dans certains cas, l'ancienneté de l'exercice professionnel dans une activité tuteurale.

Pour les dispenses de « *droit* », il est entendu qu'elle doit être demandée par le candidat et validée par une commission pédagogique.

Pour les dispenses « *possibles* », il est entendu que le centre de formation a une latitude pour apprécier et décider de la pertinence de la dispense mais cette dernière doit être justifiée (expériences professionnelles démontrées en lien direct avec des majeurs protégés).

Le stage pratique peut lui aussi faire l'objet d'une dispense, dès lors que le candidat justifie, lors de son entrée en formation, d'une expérience professionnelle d'au moins six mois dans le cadre d'une activité tuteurale.

Veillez-vous reporter au tableau en **Annexe**.

### **Les allègements**

L'allègement de formation peut être obtenu en fonction de l'expérience professionnelle. Il faut néanmoins justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 3 ans acquise dans le cadre de l'exercice d'une activité en lien direct avec le contenu de formation concerné.

Les allègements sont possibles pour tous les modules du CNC MJPM à l'exception des modules du DF4 sans dérogation possible à cette règle.

Un allègement partiel d'un module n'est pas possible.

### ***Allègements et formation professionnelle : les grands principes***

Ce droit à allègement s'inscrit dans les grandes orientations européennes sur « la formation tout au long de la vie » et dans les orientations du projet pédagogique qui positionne de façon centrale la notion de parcours : la formation constitue une étape dans une histoire personnelle et un parcours de qualification professionnelle. Les expériences personnelles et professionnelles antérieures peuvent être riches d'acquis à prendre en compte dans l'élaboration du parcours de formation.

S'il convient de ne pas confondre les « allègements » et la « validation des acquis de l'expérience » (VAE), les allègements n'en constituent pas moins un mode de prise en compte des acquis dans une démarche de formation.

### **Modalités des demandes :**

<b>Dispense(s)</b>	<b>Allègement(s)</b>
<b>Modalité :</b> -demande du candidat au vu de ses diplômes sur des modules précis	<b>Modalité :</b> - Questionnaire(s) d'auto évaluation rempli par module(s) visé(s) par l'allègement - dossier fourni par le candidat relatant ses expériences professionnelles (3 ans minimum) et justifiant la demande d'allègement par module via la démonstration de son exercice professionnel ou de la formation continue

**Modalités d'examen des demandes :**

	Dispense(s)	Allègement(s)
Examen en commission pédagogique d'admission	Obligatoire	Obligatoire
Etude sur dossier (diplômes, titre, autres éléments)	Obligatoire	Obligatoire
Entretien / QCM de connaissances		Possible si le dossier étudié n'est pas assez clair
Questionnaire auto-évaluation		Obligatoire

**Annexe**

	DF 1		DF 2		DF 3		DF 4		
	module 1.1	module 1.2	module 2.1	module 2.2	module 3.1	module 3.2	module 4.1	module 4.2	module 4.3
diplôme / formation détenus	droits et procédures	le champ médico-social	gestion administrative et budgétaire	gestion fiscale et patrimoniale	connaissance des publics et des pathologies liées à la dépendance	relation, intervention et aide à la personne	les contours de l'intervention et ses limites	les relations avec le juge et avec l'autorité judiciaire	déontologie et analyse des pratiques
	48h	36h	48h	30h	24h	48h	18h	12h	36h
Validations antérieures à 2009	de droit	de droit	de droit	de droit	de droit	non	de droit	de droit	de droit
TMP 1988	possible	de droit	possible	possible	possible	non	possible	possible	possible
TPS 1976	possible	de droit	possible	possible	possible	non	possible	possible	possible
en exercice avant 2009									
en exercice avant 2009									



	Infirmier, Infirmier psychiatrique DE	indifférent	non	non	non	non	non	Possible si preuves d'une activité professionnelle en lien avec les majeurs protégés	non	non	non	non
	BTS en économie sociale et familiale	Depuis 2009	non	de droit	non	non	non	non	non	non	non	non
	DUT/BTS carrières sanitaires et sociales	depuis 2009	non	de droit	non	non	non	non	non	non	non	non
Autres diplômes de niveau 3												
			DF 1		DF 2		DF 3		DF 4			
			module 1.1	module 1.2	module 2.1	module 2.2	module 3.1	module 3.2	module 4.1	module 4.2	module 4.3	
	Administration économique	Licence depuis 2009 et	de droit	non	non	non	non	non	non	non	non	non



	Droit Public	Licence depuis 2009 et preuve d'une évaluation réussie sur le droit civil en relation avec la protection juridique des majeurs	de droit	non								
--	--------------	--	----------	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----



## Mandataire judiciaire à la protection des majeurs

### Positionnement en vue d'une demande d'allègement

#### Tableau de synthèse : Module 1.1 Droit et procédures

Nom/prénom du stagiaire : .....

	Pas du tout	De façon acceptable	Je maîtrise
Suis-je capable d'identifier les motifs et les objectifs du mandat judiciaire ? Est-ce que je comprends les termes et les dispositifs juridiques d'une ordonnance ou d'un jugement ?			
Est-ce que je connais le cadre juridique et institutionnel de la protection juridique des majeurs ? Est-ce que je connais les différents régimes de protection ? Est-c- que je connais les évolutions apportées par la loi du 5 mars 2007 ?			
Suis-je capable de comprendre la philosophie de la loi, particulièrement en ce qui concerne la protection de la personne ?			
Suis-je capable de me repérer dans l'organisation judiciaire ? Est-ce que je sais à qui m'adresser, comment, dans le cadre des procédures administratives et judiciaires			
Ai-je des notions relatives au droit de la famille, au droit du travail ?			

Demande d'allègement du module 1.1 :                    Oui                     Non

#### Si oui :

**Joignez la description d'une expérience professionnelle ou de vos connaissances se rattachant à chaque compétence attendue dans ce module**

**Ainsi, vous justifiez que le sujet ait été traité, soit à travers une expérience de prise en charge, soit à travers un contexte plus général de présentation des connaissances et des outils.**

## Mandataire judiciaire à la protection des majeurs

### Positionnement en vue d'une demande d'allègement

#### Tableau de synthèse : Module 1.2 Le champ médico-social

Nom/prénom du stagiaire : .....

	Pas du tout	De façon acceptable	Je maîtrise
Est-ce que je connais les bases légales et réglementaires de l'action et de la protection sociale ? Est-ce que je connais les dispositifs et les acteurs de l'action et de la protection sociale ?			
Est-ce que je connais et comprends les principes en vigueur dans le domaine médico-social ? (maîtrise en particulier de la loi 2002.2 et de 2005)			
Suis-je capable de déterminer les droits auxquels les personnes protégées peuvent prétendre ? Est-ce que je connais les démarches et les services à mobiliser ? Est-ce que je connais les voies de recours ?			

Demande d'allègement du module 1.2 :                      Oui                       Non

#### Si oui :

**Joignez la description d'une expérience professionnelle ou de vos connaissances se rattachant à chaque compétence attendue dans ce module**

**Ainsi, vous justifiez que le sujet ait été traité, soit à travers une expérience de prise en charge, soit à travers un contexte plus général de présentation des connaissances et des outils.**

## Mandataire judiciaire à la protection des majeurs

### Positionnement en vue d'une demande d'allègement

#### Tableau de synthèse : Module 2.1 Gestion administrative et budgétaire

Nom/prénom du stagiaire : .....

	Pas du tout	De façon acceptable	Je maîtrise
Est-ce que j'ai la maîtrise des aspects juridiques sur la typologie des actes ? (actes conservatoires, d'administration, de disposition) Suis-je capable d'identifier comment prendre les mesures conservatoires et urgentes nécessaires ?			
Est-ce que je connais les procédures administratives et civiles d'exécution, ainsi que les voies de recours ?			
Suis-je capable d'évaluer et d'analyser la situation budgétaire de la personne ? Suis-je capable de négocier le budget avec la personne protégée ?			

Demande d'allègement du module 2.1 :                      Oui                       Non

#### **Si oui :**

**Joignez la description d'une expérience professionnelle ou de vos connaissances se rattachant à chaque compétence attendue dans ce module**

**Ainsi, vous justifiez que le sujet ait été traité, soit à travers une expérience de prise en charge, soit à travers un contexte plus général de présentation des connaissances et des outils.**

## Mandataire judiciaire à la protection des majeurs

### Positionnement en vue d'une demande d'allègement

#### Tableau de synthèse : Module 2.2 Gestion fiscale et patrimoniale

Nom/prénom du stagiaire : .....

	Pas du tout	De façon acceptable	Je maîtrise
Ai-je la maîtrise de la législation fiscale, patrimoniale et successorale ? Est-ce que je connais les professionnels et services compétents ?			
Est-ce que je sais comment procéder à un inventaire du patrimoine et apprécier la nécessité de faire appel à un expert ?			
Est-ce que je connais les différents produits financiers ? Suis-je capable d'effectuer un choix conforme aux intérêts de la personne ?			

Demande de d'allègement du module 2.2 :      Oui       Non

#### Si oui :

#### Joignez la description d'une expérience professionnelle ou de vos connaissances se rattachant à chaque compétences attendue dans ce module

Ainsi, vous justifiez que le sujet ait été traité, soit à travers une expérience de prise en charge, soit à travers un contexte plus général de présentation des connaissances et des outils.

## Mandataire judiciaire à la protection des majeurs

### Positionnement en vue d'une demande d'allègement

#### Tableau de synthèse : Module 3.1 Connaissance des publics et des pathologies liées à la dépendance

Nom/prénom du stagiaire : .....

	Pas du tout	De façon acceptable	Je maîtrise
Est-ce que je comprends les termes d'un certificat médical, d'une expertise ? Suis-je capable de repérer les origines d'une incapacité ? Suis-je capable de repérer les niveaux d'autonomie de la personne (autonomie physique, de compréhension, de résolution) ?			
Est-ce que je connais les pathologies et différents types de handicap ? Est-ce que j'en connais les incidences comportementales et relationnelles ?			
Suis-je capable d'identifier une situation à risque ? Dans ce cadre, est-ce que je connais les services et les démarches à mobiliser ? Suis-je capable de faire face aux situations difficiles (conflits, agressivité, plaintes...) ?			

Demande d'allègement du module 3.1 :                      Oui                       Non

#### Si oui :

#### Joignez la description d'une expérience professionnelle ou de vos connaissances se rattachant à chaque compétence attendue dans ce module

**Ainsi, vous justifiez que le sujet ait été traité, soit à travers une expérience de prise en charge, soit à travers un contexte plus général de présentation des connaissances et des outils.**

## Mandataire judiciaire à la protection des majeurs

### Positionnement en vue d'une demande d'allègement

#### Tableau de synthèse : Module 3.2 Relation, intervention et aide à la personne

Nom/prénom du stagiaire : .....

	Pas du tout	De façon acceptable	Je maîtrise
Est-ce que je maîtrise le cadre juridique d'intervention dans le domaine de la protection de la personne ?			
Est-ce que je sais repérer les limites de mon intervention en tant que mandataire dans les domaines de protection de la personne ?			
Est-ce que je connais les services et les démarches à mobiliser (savoir à qui s'adresser) ?			
Suis-je capable de situer la personne protégée dans son cadre et son contexte de vie ?			
Suis-je capable d'instaurer une relation d'aide et de confiance avec la personne protégée et éventuellement avec sa famille ?			

Demande d'allègement du module 3.2 :                      Oui                       Non

**Si oui :**

**Joignez la description d'une expérience professionnelle ou de vos connaissances se rattachant à chaque compétence attendue dans ce module**

Ainsi, vous justifiez que le sujet ait été traité, soit à travers une expérience de prise en charge, soit à travers un contexte plus général de présentation des connaissances et des outils.